

**DELIBERATION DE_043_2025**

**Convention de partenariat avec
la Région Normandie, pour
l'adhésion au dispositif « Atouts
Normandie »**

Délibération du conseil municipal de Blangy sur Bresle

Séance du jeudi 25 septembre 2025

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Eric ARNOUX, Maire.

Date de Convocation

18/09/2025

Affichage de la convocation

19/09/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

Afférents au conseil municipal : 21

Présents : 14

Qui ont pris part à la délibération : 16

Présent(s) : Eric ARNOUX, Annie CLAIRET, David BOUTRY, Denis DUPUIS, David DESENCLOS, Claudine GAREST, Hadrien MARTIN, Sonia CREPIN, Denis PERCHERON, Ludivine AUGER, Martine BOUQUILLON, Patricia COURTY, Gaëlle FAUVEL, Dominique BOULLENGER

Absent(s) excusé(s) représenté(s) : Sophie MARTIN représentée par Denis DUPUIS, Olivier BELIN représenté par Sonia CREPIN

VOTES

Exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Absent(s) : Kevin PLOUVIER, Olivia COURVALET, Alain SENECHAL, Catherine TRAULET

Excusé(s) : Marion DELANCOIS

A été élu(e) secrétaire de séance : Hadrien MARTIN

Date de transmission de l'acte: 26/09/2025

Date de reception de l'AR: 26/09/2025

076-217601012-DE_043_2025-DE

A G E D I

Vu le règlement Atouts Normandie joint en annexe,

Il est exposé au Conseil Municipal que la Région Normandie propose un dispositif d'aide à la pratique des loisirs artistiques et sportifs à destination des 15/25 ans résidant ou en formation en Normandie quel que soit leur statut (lycéen, apprenti, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle, demandeur d'emploi, salarié ...), intitulé « Atouts Normandie. »

Les jeunes peuvent y adhérer via la création d'un compte bénéficiaire sur la plateforme « atouts.normandie.fr » (moyennant une adhésion de 10€), qui leur permettra d'accéder à un crédit de 30€ pour financer leur inscription dans une structure partenaire du dispositif.

L'objectif est de favoriser l'accès des jeunes résidant ou en formation en Normandie quel que soit leur statut (lycéen, apprenti, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle, demandeur d'emploi, salarié ...) à toutes les pratiques culturelles ou sportives et vise à les encourager à développer leur goût pour la culture ainsi qu'à diversifier leurs expériences artistiques.

L'espace Musical de Blangy sur Bresle souhaite devenir partenaire de ce dispositif, dès la rentrée 2025-2026, afin d'encourager l'inscription des jeunes aux enseignements artistiques.

Les contremarques « Atout Normandie », seront donc acceptées dans le cadre de la régie de recettes de la structure, puis remboursées par la Région Normandie directement sur le compte lié à la régie.

L'adhésion au dispositif est gratuite.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Adopte le règlement Atouts Normandie joint en annexe ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention au nom de la Ville de Blangy sur Bresle, ainsi que tout avenant ou tout document qui sera la suite ou la conséquence de celle-ci ;
- Autorise Monsieur le Maire, par délégation, à reconduire l'adhésion de la Ville à ce dispositif annuellement, sous réserve que les présentes dispositions et conditions d'adhésion restent inchangées.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire, M. Eric ARNOUX



Date de transmission de l'acte: 26/09/2025
Date de reception de l'AR: 26/09/2025
076-217601012-DE_043_2025-DE
A G E D I